

**COMPTE RENDU DES DECISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

23 SEPTEMBRE 2016

Présents :

Colette FABRON, Anne-Marie FULCONIS, Éric BARALE, Jean-Paul RAPUC, Nathalie JACQUOT, Jean-Marie EMERIC, Jean-Charles GUIRAN, Alexandra BASSISTY, Christophe BORELLI, Isabelle LOMBARD, Georges BRUN, Jean-Jacques ALBERT, Geneviève CERAGIOLI.

Représentée:

Michèle BORFIGA par Isabelle Lombard

Absent :

Michel GUILLOT

Mme Nathalie JACQUOT a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Convocation transmise à l'ensemble des Élus le 14 septembre 2016 par courrier à leur domicile.

Demande de modification de l'ordre du jour : Ajout d'une décision supplémentaire

- Renouvellement de l'adhésion PEFC

- Approuvé à l'unanimité

Compte rendu du conseil municipal du 13 Mai 2016

- Pas d'observation, approuvé à l'unanimité

Compte rendu des décisions prises en application de l'article L 2122-22 du CGCT

Au début de la séance, le Maire rend compte des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation qui lui a été donnée par délibération du conseil municipal en date du 12 avril 2014.

Arrêté Municipal du 7 juin 2016 : Création d'une place de stationnement pour personnes à mobilité réduite sur le Boulevard Ours de St Erige.

Arrêtés Municipaux du 27 mai 2016 : Renouvellement des occupations temporaires du domaine public devant les établissements : Les Pains de Flo, Pierre et Marie, Le P'tit Flocon, L'Endroit, Intersport, Le Galion, Au Refuge, La Taca d'Oli, Dec'Auron, La Chaumière, Le Slalom, Fl Sports, Gaspard des Montagnes, Auron Sports, Auron Petits Pains, Le Blainon, The Spot, Le Bistronome.

Arrêté Municipal du 31 mai 2016 : Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de la maison de santé pluriprofessionnelle.

Arrêté Municipal du 18 août 2016 : Convention pluriannuelle de pâturage ONF/RIGUCCINI secteur de Demandols

Arrêté Municipal du 30 août 2016 : Marché de prestation de préparation et service des repas de la cantine par « Ternélia le Rabuons »

207. Conseil d'administration du collèg्रे Jean Franco - Désignation d'un représentant titulaire

Le Conseil Municipal désigne Mme Anne-Marie FULCONIS comme représentant titulaire du conseil d'administration du Collège Jean Franco en remplacement de Mme le Maire, qui avait été nommée par délibération du 12 avril 2014.

- Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

208. Création d'un poste d'Attaché territorial – Modification du tableau des effectifs

Il est rappelé la délibération du 13 mai dernier portant création d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe. L'agent ayant été retenu au titre de la promotion interne au grade d'attaché territorial, il est proposé la création d'un poste d'attaché territorial à temps complet et la suppression du poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe

- Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

209. Cadre d'emplois des adjoints d'animation de 1^{ère} classe – Modification du tableau des effectifs

Dans le cadre de l'avancement régulier par ancienneté de deux agents d'animation il est proposé de créer deux postes d'adjoints d'animation de 1^{ère} classe et de supprimer deux postes d'adjoints d'animation de 2^{ème} classe.

- Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

210. Création d'un poste de Garde Champêtre Chef - Modification du tableau des effectifs

Considérant que la commune a besoin de se doter d'un personnel susceptible d'exercer les pouvoirs de police du Maire en matière de bois et forêts, de chasse, de pêche, d'urbanisme et d'environnement en général, le Maire propose la création d'un poste de garde champêtre chef à temps complet.

- Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

211. Rachat des actions de la SEM Mercantour Développement

Le Conseil Municipal demande à la Métropole de bien vouloir céder à la commune de Saint Etienne de Tinée 375 actions de la Société d'Économie Mixte Locale Mercantour Développement, au prix de 48.62 Euros l'action, soit un total de 18 232,50 Euros.

- Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

212. Subvention municipale pour ravalement de façades

Le Conseil Municipal a décidé de verser une subvention aux propriétaires désireux d'effectuer des ravalements de leurs façades, contribuant ainsi à l'amélioration de l'environnement esthétique du village.

Conformément à cette option prise dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.), il est proposé au Conseil Municipal de verser à M. Patrick MURRIS une subvention de 11.000 € (onze mille euros).

Le montant de la subvention correspond à 25 % du montant des travaux.

- Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

213. Syndicat Mixte Ecole Départementale de Musique – Participation financière

Dans le cadre du programme musical proposé par le Syndicat Mixte École Départementale de Musique des Alpes-Maritimes, la Commune apporte son aide financière à hauteur des dépenses engagées, soit 18 115 € pour l'année scolaire 2015/2016.

- Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

214. Associations – Attribution de subventions

ASSOCIATIONS	Montant attribué
Association des Parents d'élèves	1 562 €
Cavignal Sports	3 500 €
Comité des Fêtes d'Auron	8 500 €
Club de sport d'Auron	2 300 €
GEDAR de la Tinée	600 €
Guides du Mercantour	5 000 €
Team Alpi Mercantour	2 500 €

- Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

215. Attentat de Nice – Collecte de fonds

Une aide financière de 2 000 € est attribuée à la collecte de fonds organisée par la Ville et le CCAS de Nice pour soutenir les victimes et familles de victimes de l'attentat de Nice du 14 juillet 2016.

- Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

216. Partenariat sportifs de haut niveau

Un soutien financier est attribué à trois jeunes stéphanois figurant parmi les espoirs du ski mondiaux et nationaux soit 2500 € à Guillaume ISSAUTIER en télémark et 1000 € à Karen SMADJA-CLEMENT et Thibault FOUQUES en ski alpin au titre de la saison 2016-2017. Ils représenteront la station d'Auron lors de chacune de leur compétition. Le conseil municipal autorise le Maire à signer les conventions de partenariat.

- Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

217. Décision Budgétaire Modificative 2016 N°2

Proposition de modification des inscriptions budgétaires

Section de Fonctionnement - Dépenses

Chapitre 014 : Atténuation de produits	20 100,00 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	86 000,00 €

Section de Fonctionnement - Recettes

Chapitre 013 : Atténuation de charges	14 350,00 €
Chapitre 73 : Impôts et taxes	32 750,00 €
Chapitre 74 : Dotations et participations	59 000,00 €

Section d'Investissement - Dépenses

Chapitre 13 : Subventions d'investissement	13 120,00 €
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	500,00 €
Chapitre 23 : Immobilisation en cours	- 27 420,00 €
Chapitre 26 : Participations et créances rattachées	18 300,00 €

Section d'Investissement - Recettes

Chapitre 13 : Subventions d'investissement	4 500,00 €
--	------------

- Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

218. Conteneurs semi-enterrés, convention avec Orange

Dans le cadre de la réorganisation de la collecte des ordures ménagères, la commune s'est rapprochée de l'entreprise ORANGE pour un projet d'installation de conteneurs sur la parcelle N 411, propriété de ladite entreprise.

Une convention d'occupation temporaire de parcelle privée avec Orange est soumise au conseil municipal.

- Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

219. Enfouissement ligne MT piste de Sauma longue – Convention ERDF

Le Conseil Municipal, autorise le projet de convention de servitudes avec ERDF pour la réalisation des travaux d'enfouissement de la ligne moyenne tension sur le secteur de Sauma Longue sur les parcelles communales cadastrées 409 et 551 section K.

- Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

220. Aménagement 2016 pistes secteur Sauma Longue

Le Conseil Municipal autorise le Syndicat Mixte des Stations du Mercantour à réaliser les travaux de reprofilage des pistes de la Face et de la Baisse sur le Secteur de Sauma Longue sur les parcelles communales K 258 et K 551

- Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

221. Servitude de tréfonds « Les Granges du Vallon du Chat » Convention SDEG 06

La Sarl Richard Immobilier, dans le cadre de l'alimentation électrique de son projet immobilier « les Granges du Vallon du Chat », demande l'autorisation d'une servitude de tréfonds sur la parcelle communale AB 167.

Le conseil municipal autorise la signature d'une convention avec le SDEG 06 qui réalisera les travaux.

- Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

222. Réfection électrique de l'Eglise de Roya - demande de subvention au Département

Cette opération consiste à la mise aux normes de l'installation électrique de l'église

- Montant estimé à 13 565 € HT

Demande de subvention au Conseil Départemental 40%

- Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

223. Promesse de vente parcelle communale AB 167

Le Maire rappelle que par délibération du 12 novembre 2014, le conseil municipal avait approuvé la signature d'une promesse de vente de la parcelle communale AB 167 à la Société RETOME.

Ce compromis signé le 14 novembre 2014 est désormais caduque car depuis cette date, le développement de ce dossier a permis d'intégrer la Caisse des Dépôts et Consignations, qui sera appelée à jouer un rôle majeur dans la création de la résidence de tourisme.

Dans l'attente de la finalisation de ce dossier complexe, une nouvelle promesse de vente avec la Société RETOME est proposée à la signature avec prix de vente à 3.600.000 € et réitération intervenant au plus tard 3 mois et demi après l'obtention d'un permis de construire modificatif.

- Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

224. Aménagement d'un perchoir belvédère à Auron – Demande de subventions

Le projet consiste à l'aménagement d'un perchoir belvédère sur le parcours de santé d'Auron avec table panoramique.

Montant estimé à 71 200 € HT

Demande de subvention au Conseil Départemental 40%

- Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

225. Renouvellement Adhésion PEFC

Renouvellement de l'adhésion au PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) pour une durée de 5 ans pour la forêt communale.

- Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Maire,

Colette FABRON.